

Bulletin d'Information Communal



Le lavoir de la Grand' Fontaine avant sa restauration en 1980
Cette photo vient d'une vieille publication de la Camosine qui a participé au financement des travaux.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020

- Approbation du Compte Administratif 2019 de la Commune:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		164 042.17	58 525.54		58 525.54	164 042.17
Opérations de l'exercice	322 098.48	403 622.59	304 929.32	211 275.42	627 027.80	614 898.01
Totaux	322 098.48	567 664.76	363 454.86	211 275.42	685 553.34	778 940.18.
Résultat de clôture		245 566.28	152 179.44			93 386.84

Restes à réaliser au 31/12/2019

4 270.00	36 985.00
----------	-----------

A la clôture de l'exercice 2019 et compte tenu des années antérieures, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 245 566.28€.

Le Conseil décide d'affecter une somme de 119 464.44€ au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés". Le solde de 126 101.84€ sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2020.

Le conseil approuve le compte de gestion 2019 de la Commune de Crux la Ville dressé par le Receveur municipal

- Approbation du Compte Administratif 2019 du Service des Eaux:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		26 297.96		69 296.06		95 594.02
Opérations de l'exercice	76 376.55	97 060.32		12 462.50	76 376.55	109 522.82
Totaux	76 376.55	123 358.28		81 758.56	76 376.55	205 116.84
Résultat de clôture		46 981.73		81 758.56		128 740.29



A la clôture de l'exercice 2019 et compte tenu des années antérieures, l'excédent bénéficiaire de la Section d'Exploitation s'élève à 46 981.73€. Le Conseil décide que ce solde de 46 981.73€ sera reporté au compte 002 "excédent antérieur reporté" au budget primitif 2020.

Le conseil approuve le compte de gestion 2019 du Service des Eaux de Crux la Ville dressé par le Receveur municipal

– Approbation Budget Primitif 2020 Commune de CRUX LA VILLE:

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2020 qui se résume ainsi:

En investissement: les recettes et les dépenses s'équilibrent à 320 210.73€

En fonctionnement: les recettes et les dépenses s'équilibrent à 508 308.84€

Investissement prévus hors subventions:

- Portail école: 780€
- Electricité bureaux mairie: 4 221.29€
- Achat parcelles Mme Lachaise: 16 100€
- Plantation parcelle ZC 87: 5 700€
- Electrification parcelle ZP 74: 10 728€
- Aménagements touristiques du Merle: 74 333.00€
- Rénovation électrique école: 3 000.00€
- Broyeur: 8 000€
- Remplacement porte Archives: 2 826.00€
- Vitraux Baies 11, 13, 15, 17, 22: 6 921.00€
- Volets roulants secrétariat: 3 672.00€
- Tables extérieures bois: 2 500.00€

Approbation Budget Primitif 2020 Service des Eaux de CRUX LA VILLE

Le conseil municipal, approuve le budget primitif 2020 du Service des Eaux de Crux la Ville présenté qui se résume ainsi:

En investissement: les recettes et les dépenses s'équilibrent à 96 597.58€

En fonctionnement: les recettes et les dépenses s'équilibrent à 126 981.73€

Investissements prévus:

Poste de désinfection et analyseur de chlore: 8 345.00€ HT

Renouvellement compteurs sectorisation: 10 000.00€

Poste de télégestion: 19 050.00€

Poste de comptage pour sectorisation: 8 590.00€.

La Redevance pour occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunication pour l'année 2020 s'élève à 697.00€

La Redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages d'électricité pour l'année 2020 s'élève à 212.00€

Le conseil municipal décide l'annulation de la délibération du 25 mai 2020 désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres, car la composition de la commission n'était pas conforme au règlement du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT).

Le Conseil municipal indique que cette commission sera constituée ultérieurement, selon les besoins, lors du prochain marché public.

Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts

A la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux le conseil municipal doit proposer une liste de 24 noms parmi lesquels seront désignés 6 commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui composeront la commission communale des impôts.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, propose les contribuables suivants:

Guy BERNARD, Jérémie CHENOUEAU, Vincent GALIN, Janine JOLY, Francis LEBLANC, Noël ROLIN, Cassandre SVAROVSKY, Stéphanie ARAUJO, Eric AUGER, Christian BERNARD, Cédryck BIET, Eric BONIN, Philippe BOUTMY-GARNIER, Claude CABOUR, Jean-Pierre DEGOUL, Dominique DRUNAT, Michel GAUJOUR, Jean-François GOBY, Patrice GUYARD, Hubert JOVET, Daniel LORENZI, Sabina PAASE, Philippe SKIERA, Jacques TAVERNE.

Vente de 6.50m³ de douglas sur les parcelles 19 et 20

Un habitant a sollicité le conseil municipal pour l'achat de douglas morts sur les parcelles 19 et 20. Après consultation des services de l'ONF, il est décidé de céder trois arbres pour un volume de 6.5m³ sur la base de 60€ le m³. Un contrat sera établi par l'ONF pour cette vente.

Renouvellement de la convention avec l'ETA Girard pour le déneigement en 2020.

Renouvellement de la convention avec le cabinet vétérinaire Cœur de Nièvre pour la prise en charge des animaux errants pendant les périodes de fermeture de la fourrière.

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du Service d'eau potable pour l'année 2019.

Ce rapport et sa délibération ont été transmis par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Il peut être consulté sur le site www.services.eaufrance.fr ou en mairie.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2020

Demande DCE 2020

Le conseil municipal a décidé d'affecter la DCE 2020 aux aménagements du site du Merle, au remplacement d'un broyeur, à la plantation de chênes, à la dernière tranche de restauration des vitraux de l'église et à des travaux sur des bâtiments communaux.

Les montants des devis se répartissent ainsi:

-**Site du Merle:** Achat parcelles Mme Lachaise: 16 100€, Mobilier bois avec supports en béton: 3 629.85€, Aire de jeux: 44 805.31€, Signalétique: 589.40€, Electrification Le Merle: 8 940€, soit un total de 74 064.56€

-**Equipements:** Broyeur-Tronçonneuse : 6 415.83€,

-**Plantations :** 4 798€,

-**Vitraux Eglise:** 5 767.80€,

-**Rénovation bâtiments:** 16 988.06€

Le Conseil sollicite la DCE pour un montant de travaux de 108 034.25€ HT.

Demande DSIL 2020 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Le conseil municipal sollicite une dotation D.S.I.L. pour des travaux d'isolation thermique sur des bâtiments communaux. Cette isolation consiste en la pose de volets roulants solaires sur les menuiseries de la mairie et sur les menuiseries du logement locatif de l'ancien presbytère.

Le conseil demande une subvention de 40% de DSIL pour un montant total de travaux Hors Taxes de 7 730.00€.

Tarif cantine scolaire

Suite à l'augmentation des tarifs du prestataire des repas de la cantine scolaire, la commune de Bazolles ayant déjà délibéré, et augmenté les tarifs avant la rentrée scolaire, et en vue d'harmoniser le tarif des deux écoles, le conseil municipal décide d'augmenter le prix des repas de 3.10€ à 3.30€ à compter du 9 octobre.



Proposition d'achat des parcelles AB 87 et AB 88 pour un montant de 3 800€

Dans le cadre du règlement d'une succession Maître BLOIN a proposé à la commune de Crux la Ville d'acquérir les parcelles AB 87 et AB 88 d'une surface de 1ha 73a 52ca qui jouxtent les parcelles communales pour un montant de 5 000€.

Un certificat d'urbanisme a été demandé par la mairie pour savoir si une partie du terrain pourrait être constructible.

Après avoir pris en compte le tarif de cession des prés à l'hectare le conseil propose un montant de 3 800€ pour l'achat de ces parcelles. Ce prix pourra être réétudié si une partie de terrain est constructible.

Admission en non-valeur d'un montant de 849.10€

Le Conseil municipal admet en non-valeur un montant de 849.10€ pour des créances qui ne peuvent être recouvrées.

Décisions modificatives prises pour la réalisation de travaux et pour l'acquisition de matériel

Le conseil municipal émet une décision modificative pour prendre en compte les investissements suivants:

- Installation de volets roulants dans un logement communal : 5 604€, (article 2135 opération 284),
- Ajustement de travaux de rénovations électriques et sanitaires sur les bâtiments scolaires et communaux : 100€ (article 21318 opération 278),
- Acquisition d'une sono: 1 490€ (article 2188 opération 285),
- Caution pour la location d'un appartement: 300€ (article 165 en recettes et en dépenses).

Pour budgétiser ces dépenses, un montant de 7194€ sera prélevé à l'article 615221, Bâtiments publics, en section de fonctionnement pour être viré en section d'investissement.

Approbation de la motion proposée par les communes forestières:

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la motion proposée par les communes forestières de la Nièvre le 17 septembre 2020.

Motion:

Les élus des communes forestières de la Nièvre réunis en assemblée générale le 17 septembre 2020 appellent l'attention de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les difficultés budgétaires rencontrées par les communes en raison des dégâts causés à la voirie communale par l'exploitation et le débardage des bois.

Ils émettent le souhait qu'une enveloppe financière spécifique soit fléchée pour les travaux d'investissement et de fonctionnement nécessaires à la remise en état de leur réseau routier communal dégradé.

Le conseil municipal demande que l'enveloppe financière soit étendue à la création de zones de retournement et de stockage le long des voies communales et départementales.

Demande de local pour l'installation de deux infirmières libérales

Le conseil municipal a reçu une demande de deux infirmières libérales qui cherchent un local pour installer leur activité sur la commune.

Le conseil municipal étudie toutes les possibilités envisageables pour répondre à leur demande : achat d'un bâtiment existant pour le transformer, achat de terrain constructible pour implanter un local pour l'activité. Il prendra une décision ultérieurement.



CONSEIL MUNICIPAL

Contrat AMI Dynamic Bois et Plan de relance du gouvernement pour la forêt

- Pour l'exploitation de la forêt, le contrat AMI qui est proposé a pour objectifs:
De fournir du bois aux installations de chauffage qui ont été financés par l'ADEME,
De financer les travaux nécessaires à la régénération de peuplements pauvres ou de qualités inférieures dans le cadre de cette fourniture de bois,
De financer les travaux forestiers à hauteur de 40% du devis sur 5 années.

Par ailleurs le gouvernement a proposé un plan de relance de 200 M€ pour la forêt en septembre

Ce plan doté de 150M€ destinés au reboisement, doit permettre:

- D'assurer la régénération de nos forêts pour les générations futures,
- D'approvisionner les industries de la filière et la construction,
- D'amplifier la capacité des forêts à capter du carbone contribuant ainsi aux enjeux climatiques.

Pour réussir, les communes forestières soutiennent les forêts des collectivités par un taux de subvention pouvant aller jusqu'à 80%.

Le conseil municipal décide de ne pas s'engager sur le contrat AMI mais d'étudier les possibilités proposées par ce plan de relance

Décoration agence postale

A la demande de Mme Simonet qui travaille à l'agence postale, le conseil décide d'accorder un montant de 100€ pour la décoration du bureau.

Fibre optique

Selon les informations qui nous ont été communiquées, la fibre optique serait installée premier semestre 2021 sur la commune. Pour ce projet, l'implantation d'une armoire est prévue Route des Étangs.

Fresque sur le transformateur situé près du Moulin d'Aron:

Une convention sera établie entre l'Espace Socio Culturel Cœur du Nivernais et la mairie pour la mise en place d'un chantier jeunes l'été prochain afin de réaliser une fresque sur le transformateur.

000000000000000000

ACTES DE CRUAUTÉ ENVERS LES CHEVAUX.

Face aux situations inqualifiables qui se produisent à l'égard des chevaux et des bovins et suite aux derniers évènements dans l'Yonne, en Saône-et-Loire et dans la Nièvre, soyons extrêmement attentifs et vigilants pour réagir et alerter. Prévenir la Gendarmerie: le 17, Jean-Marie Gatignol 06.11.92.09.79, Francis Leblanc 06.75.38.21.19, Vincent Galin 06.61.87.20.25



ETAT CIVIL



Naissance d'Hugo THÉRET le 12 octobre 2020. Félicitations !



Mariage de Sylvain MOREAU et Véronique DARD le 12 septembre 2020. Tous nos vœux de bonheur!



INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE



ouverture au public: mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H

TEL 03 86 58 35 65

MAIL mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

SITE INTERNET de Crux la Ville <http://crux-la-ville.fr>

BIBLIOTHÈQUE: La bibliothèque de Crux-La-Ville rouvrira dès que possible le mercredi de 14h00 à 16h00.



Vous y trouverez un choix important de romans, documentaires, etc...

Si vous êtes intéressés par d'autres livres, nous pourrions vous les proposer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Nièvre qui met à notre disposition de nombreux documents.



AGENCE POSTALE: Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi matin de 9h à midi; jeudi de 14h à 17h

Congés: du 16 au 21 novembre, du 8 au 19 décembre et le 26 décembre.

Pour le service « **Dépôt de pain** » vous pouvez appeler Sylvie au 03 86 58 31 10.

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Charlotte MINIER - Assistante sociale du secteur de St Saulge assure ses permanences les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h15, 6, rue Jean Moulin à Saint-Saulge.

Il faut contacter son secrétariat du lundi au vendredi au 03.86.93.46.45 pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande (visite à domicile, ou demande de renseignements).

OFFICE DE TOURISME Amognes Cœur du Nivernais

2, Rue du Commerce 58330 - SAINT-SAULGE 03.86.58.25.74 Courriel: ot.saintsaulge@gmail.com

Site internet: <http://www.tourisme-saint-saulge.info> présent sur Facebook . Fermé pour la période hivernale.



1, Place de la République Saint-Saulge

☎: 03.86.58.21.10 ☎ 09.72.42.41.16 📧: contact@escn58.info

<http://www.escn58.info> ou facebook Escn St Saulge



HORAIRES HABITUELS POUR L'ACCUEIL de l'Espace Socioculturel Cœur du Nivernais, du lundi au vendredi de 8h30 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30. Votre centre social et sa maison France SERVICES, restent ouverts aux jours et horaires d'ouverture habituels durant le 2^{ème} confinement.

Merci de vous munir d'un masque et de respecter les marquages au sol.

Si 2 personnes sont déjà présentes à l'accueil, merci de patienter à l'extérieur, nous viendrons vous chercher.

Restent ouverts jusqu'à nouvel ordre: l'écocrèche de Rouy, les accueils périscolaires de Bazolles, Rouy et Saint-Saulge, l'accueil de loisirs du mercredi.

• LE PROCHAIN RECENSEMENT SE DÉROULERA DU 21 JANVIER 2021 AU 20 FÉVRIER 2021

www.le-recensement-et-moi.fr

• **RESTRICTION D'EAU:** la limitation de certains usages de l'eau a été levée par l'arrêté préfectoral du **16 octobre 2020**.

• **BONNE ACTIVITÉ POUR L'AGENCE POSTALE:** Après une visite à notre agence postale communale, la direction de la Poste nous a adressé ses félicitations pour la performance commerciale de Sylvie Simonet dont les résultats cumulés au 31 août 2020 ont vu une évolution de 15,05%.

N'hésitez pas à venir dans notre bureau pour les affranchissements de lettres et de colis, pour les retraits d'espèces et pour des opérations au moyen de la tablette numérique.

Merci à **Sylvie** pour son accueil et pour tous les services rendus.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

CCACN



Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais

site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr

facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Nous sommes joignables par **téléphone au 03.86.58.46.22** les matins du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00; sur place au 1 Place de la République à St Benin d'Azy, à la mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h. Par **mail sur contact@ccacn.fr**

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Unité locale Nivernais Morvan

4, Place du champ de foire Tél. 09 67 01 02 12



Au sortir des vacances d'été, nous espérons une amélioration des conditions sociales et sanitaires. Il n'en est malheureusement rien et nous devons poursuivre selon les recommandations du moment qui viennent même d'être renforcées.

L'unité locale Nivernais Morvan poursuit son activité en respectant ces règles.

Les mesures mises en place au sortir du confinement sont toujours d'actualité, à savoir port du masque, utilisation d'un gel hydro alcoolique ainsi que le respect de la distanciation sociale.

Ces règles strictes doivent être respectées par chaque visiteur, dans le cas contraire, les personnes ne peuvent pas entrer dans cet espace.

Nous nous efforçons de maintenir cet espace ouvert à tous dans les mêmes plages horaires que précédemment.

Suite à la demande de plusieurs personnes, nous avons expérimenté une extension de la plage d'ouverture le vendredi de 14 h 30 à 18 h 30. Mais nous nous sommes aperçus qu'au-delà de 17 heures, plus aucune personne ne poussait la porte de la vestiboutique. Aussi, nous avons décidé de mettre un terme à cette expérimentation et de revenir aux horaires habituels à savoir le vendredi après midi de 15 h à 17 h comme les autres jours.

Pour mémoire les horaires sont les suivants:

Du lundi au vendredi le matin de 9 h 30 à 11 h 30, l'après midi de 15 h à 17 h

Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Concernant la récupération du linge, nous sommes maintenant confrontés à des difficultés notamment pour le linge et le textile usagé. De ce fait, vous pouvez toujours nous apporter des vêtements et autres textiles, mais ils doivent être propres et en bon état.

Les animations prévues au cours du premier semestre ont dû être annulées et nous avons été amenés à prendre cette même décision pour toute autre manifestation. Nous espérons pouvoir vous proposer d'autres manifestations en 2021.

Vous pouvez nous rendre visite aux jours indiqués, un parking est disponible ainsi qu'un espace pour personne ayant des difficultés à se déplacer. Nous vous attendons.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Par décision gouvernementale, la cérémonie s'est déroulée sans public. Le dépôt d'une gerbe de fleurs par le maire a été suivi de la lecture du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées et clôturée par une minute de silence.

INFORMATIONS PRATIQUES.....



Des questions? Appelez le N° vert national: 0800 130 000 pour des informations générales (appel gratuit)

**En cas de symptômes, appelez un médecin.
Ne composez le 15 que si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement.**



Informations et conseils disponibles sur les sites:

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies-infectieuses/coronavirus>
et <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

PANNEAU POCKET: un nouvel outil de communication anonyme, gratuit et sans publicité.

La mairie s'est dotée d'un nouvel outil de communication: Panneau Pocket Vous pouvez télécharger gratuitement cette application sur votre portable ou votre tablette comme indiqué dans le fichier ci-dessous.

Vous recevrez en temps réel sur votre téléphone ou votre tablette des notifications dès que la mairie publie une nouvelle information vous concernant.

Cliquez sur le  à côté de votre commune pour recevoir les notifications à chaque nouvel événement.

Et vous pourrez également faire remonter rapidement des informations par mail.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



INFORMATIONS PRATIQUES.....

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR L'ANNÉE 2020

L'arrêté du 07 juillet 2020 a reconnu la commune en état de catastrophe naturelle pour mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril au 30 septembre 2019.

Si vous avez subi des dégradations sur vos bâtiments en 2020, suite aux phénomènes de sécheresse de cet été, vous pouvez déposer des courriers en mairie indiquant les dégâts constatés et sollicitant la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'année 2020.

Des particuliers l'ont déjà fait et une demande sera déposée par la commune, mais il serait important que nous puissions mentionner plus précisément le nombre de bâtiments endommagés.

Nous sommes à votre disposition pour toute information.

ORDURES MÉNAGÈRES

Besoin de conseils? Contactez l'ambassadrice du tri au 06 70 95 10 02.



DÉCHETTERIE DE ROUY Horaires d'hiver du 1^{er} octobre au 30 avril maintenus durant le confinement.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10H-12H/14H30-16H30

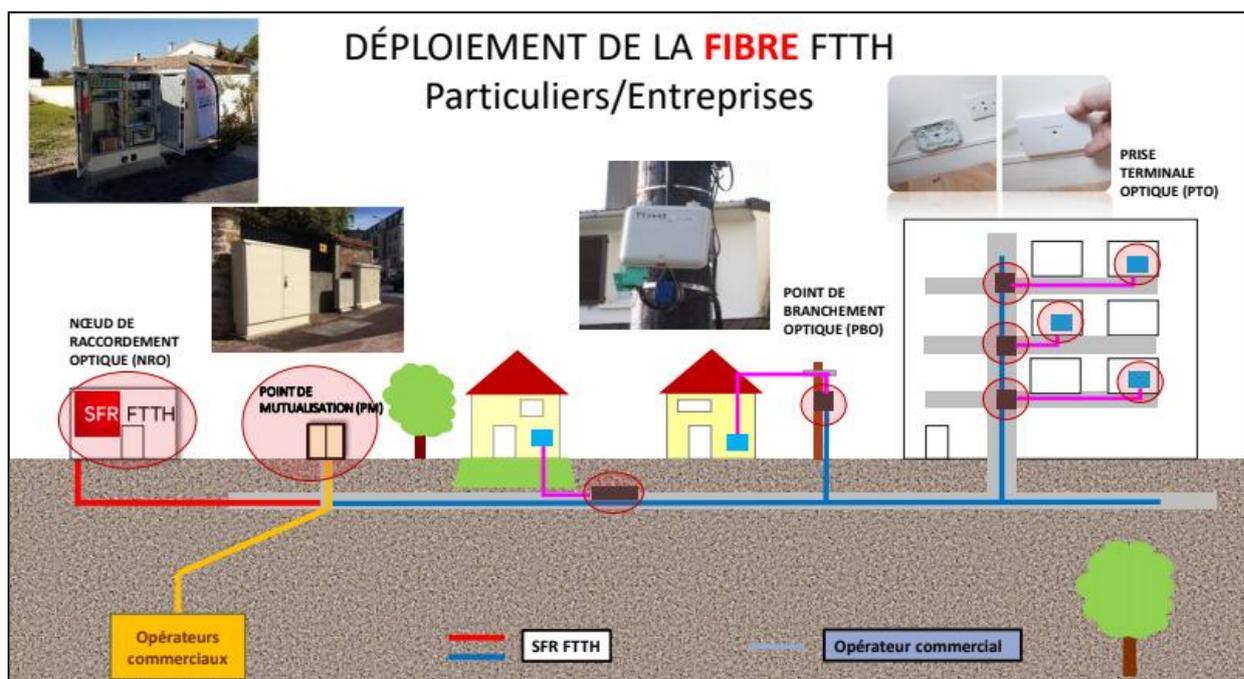
Samedi 9H-12H/14H30-16H30

Fermeture le jeudi. Tél: 03 86 60 25 55



RACCORDEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LA NIEVRE

La société AGT est mandatée par SFR pour effectuer l'installation de la fibre optique et la pose du nœud de raccordement optique en voirie sur tout le département de la Nièvre. Le calendrier prévisionnel de SFR indique un déploiement de la fibre sur notre commune le **premier semestre 2021**.



INFORMATIONS PRATIQUES.....



L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE

Postes à pourvoir:

- Technicien administrateur réseau (avec le Bac)
- Agent de soutien des SIC "Système d'information et de Communication " (sans le Bac)
- Mécatronicien/SIC aéro (avec le Bac)

Il faut avoir moins de 30 ans et avoir fait le JDC.

CIRFA AIR BOURGOGNE à Dijon: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30

03 80 11 23 35

cirfabourgogne@gmail.com

devenir-aviateur.fr



VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ? SOYEZ EN RÈGLE AU REGARD DU SERVICE NATIONAL !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera *refusée*. Alors, effectuez ces démarches sans tarder.

Calendrier de vos démarches:

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans: l'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans: le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale.



CINÉMA MENSUEL A CRUX

Sceni qua non



Les prochaines séances de cinéma prévues les 27 novembre et 16 décembre sont annulées en raison du confinement. Sceni qua non reprogrammera certains des films annoncés dès que ce sera possible.

Votre Rendez-vous avec l'Ecole

Nouvelle rentrée à Crux-la-Ville !

Treize élèves ont fait leur rentrée à Crux-la-Ville le mardi 1er septembre. Ils ont été accueillis par Chloé Rouet, qui prend la suite d'Ophélie Gély, et Christelle Van-Hollebeke. Après une fin d'année perturbée, les élèves ont pu retrouver leur classe dans des conditions presque normales.

Le protocole sanitaire, toujours en vigueur, impose le port du masque à tous les adultes dans l'enceinte de l'école et met l'accent sur le respect des gestes barrières.

Le brassage d'élèves de classes différentes étant interdit, les manifestations pour Noël et le carnaval, qui réunissent traditionnellement les écoles de Bazolles et Crux-la-Ville ne pourront être organisées cette année.

Les enseignantes proposeront à la place une projection aux enfants grâce au cinéma itinérant de la compagnie Sceni qua non. (A confirmer).



Les élèves participeront toutefois à deux grands projets cette année.

Élise Charles, musicienne, intervient tous les mardis matins dans le cadre du **projet voix**. Le thème de cette année est: « Humour et Loup Phoque Riz ». Au cours des séances, les élèves apprendront des chants et danses qu'ils présenteront au festival de la voix à Saint-Saulge les 27-28 et 29 mai 2021.

La classe est également inscrite au **projet Argonautica** initié par le CNES (Centre National d'Études Spatiales).

Les élèves suivront la course du Vendée Globe dont le départ aura lieu le 8 novembre 2020. Ils découvriront à cette occasion les applications concrètes des satellites grâce aux balises Argos embarquées par les skippers. Un travail sera mené sur les courants marins, les effets visibles des changements climatiques et les déplacements d'animaux marins.

Remerciements: Chloé Rouet remercie la municipalité et les familles pour leur accueil très chaleureux.

La municipalité souhaite la bienvenue à Chloé qui a su créer des relations cordiales avec les élus et les agents communaux.



Crux dans l'histoire

La Cérémonie Départementale des Anciens Maquis de la Nièvre qui se déroule chaque année pour le 15 août n'a pas eu lieu cette année. En raison de la crise sanitaire due au Covid 19, M. RAGOBERT, Président de l'ANACR et le Maire de Crux la Ville ont décidé de ne pas organiser cette cérémonie commémorative, ne voulant pas mettre en danger les 250 à 300 personnes présentes chaque année, dont beaucoup sont des personnes dites vulnérables en raison de l'âge ou de problèmes de santé (35 à 40 Porte-drapeaux, Représentants des anciens Maquis de la Nièvre et des anciens combattants, Familles d'anciens Résistants et Maquisards).

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront d'organiser la cérémonie départementale en 2021.

ON PARLE DES CRUXOIS

"SOUVENIRS D'ENFANCE À CRUX-LA-VILLE DANS LES ANNÉES 1920"

Un livre offert a la commune retrace des souvenirs d'enfance à Crux au début des années 1920

Jean Frébault a offert récemment à la mairie de Crux le récit de l'enfance de son père, Raymond, à Crux il y a une centaine d'années.

Raymond Frébault est donc né à Crux le 23 décembre 1913.

Ses grands-parents maternels tenaient le "Café-Restaurant du Nord" situé alors sur le côté sud de la place de l'église.

Le père de Raymond, Baptiste, charron, et sa mère, Ménie, couturière, s'étaient installés dans la maison entre la place de l'église et la mairie, où l'on voit toujours une inscription gravée sur un linteau.

Sont décrits notamment les jeux d'enfants, les veillées, les fêtes patronales, les hivers rigoureux, les Brandons... Des passages savoureux transcrivent les facéties des enfants s'amusant par exemple à monter dans le clocher sonner les cloches, ou une tentative de traversée du Merle en radeau...

Dans ce récit nous croisons de sacrées personnalités comme l'instituteur Sylvain Commeau, qui a institué bon nombre d'activités post-scolaires.

Défilent aussi les très nombreux commerçants et artisans, et spécialement les ambulants.

C'était l'époque aussi où on allait prendre le train à Cloiseau ou aux Ravées (le tacot).

Devenu collégien à Corbigny, Raymond Frébault entre ensuite à l'École Normale d'Instituteurs de Varzy. Le recueil de souvenirs narre son service militaire en Tunisie en 1935-36. Rappelé sous les drapeaux en septembre 1939, le récit nous conte l'incroyable épopée de Raymond pendant la débâcle et l'exode, conduisant sa petite troupe de soldats de la Meuse jusqu'à Toulouse, en passant par la Nièvre, en évitant d'être faits prisonniers, avec une chance inouïe, passant des ponts avant qu'ils ne soient dynamités...

Le 9 août 1940 Raymond Frébault est nommé instituteur à Rouy où il créera l'un des premiers foyers ruraux de France. Puis il enseignera à Nevers, tout en menant de nombreuses activités comme président de la Fédération des Œuvres Laïques, fondateur du premier CDDP de l'Académie de Dijon, étant à l'origine aussi du musée nivernais de l'Éducation. Il est décédé à Nevers le 23 mai 1999.



Ce recueil est, dans sa première partie, un croustillant témoignage d'un natif de Crux sur la vie dans notre commune il y a 100 ans.

Raymond Frébault est le petit garçon qui se trouve à droite devant le monument. C'était la veille de l'inauguration du monument 14-18 le 10 novembre 1922.

Photo venant de Raymond Frébault lui-même; en plus son père est dans la liste sur ce monument...

Ouvrage consultable en mairie.

ON PARLE DES CRUXOIS



TAÏ-CHI-CHUAN et QI-GONG

Retour sur un stage d'été un peu spécial...

Cette année, en raison de l'épidémie de Covid-19, c'est en extérieur que s'est déroulé le stage d'été de Tai-Chi-Chuan et Qi-Gong les 5 et 6 août. Selon le Protocole d'organisation, suivant les recommandations sanitaires liées à l'épidémie, seuls 9 stagiaires pouvaient participer. Le matin, il y avait donc suffisamment d'ombre dans la cour de la salle des fêtes pour y travailler, et l'après-midi, le groupe s'est installé sous les grands arbres de la place de l'église. Ce stage a bien sûr été en grande partie consacré à la stimulation des défenses immunitaires et aux exercices respiratoires. En espérant que dans les mois à venir, le coronavirus sera moins virulent, les stages de révision de février et avril sont programmés. Et rêvons un peu... le stage d'été 2021 marquera peut-être un retour à la normale...

Evelyne GEOFFROY



UN FERRONNIER D'ART À CRUX LA VILLE

Mike Munden et sa famille ont emménagé à Crux La Ville voilà 10 ans, venant d'Angleterre où Mike avait une société de ferronnerie d'art qui s'est par la suite développée grâce à son invention du lit-télé. Mike eut l'opportunité de vendre son brevet et sa société, alors la famille décida de quitter définitivement Londres pour s'offrir avec leurs deux filles, Emilia et Sophia, une vie plus calme, dans ce beau village de Crux La Ville.

Mike a passé plusieurs années à rénover des maisons aux alentours de Crux La Ville puis a construit son atelier de ferronnerie adjacent à la maison de famille.

Mike a maintenant créé son entreprise "Papillon Noir" afin de recommencer à travailler le métal. Il fabrique aussi bien des sculptures en métal ou des photophores de jardin, que des meubles en fer forgé intérieurs ou extérieurs mais aussi des portails, pergolas, escaliers ou tout autre meuble sur mesure.

Pour voir son travail n'hésitez pas à consulter sa page Facebook: Papillon Noir et sa page Instagram : papillonnoirofficial ou à le contacter au 07 82 40 51 34 pour venir voir son travail à son atelier.



Associations : Passé et Avenir

COMITE DES FÊTES

Il n'est pas possible actuellement de programmer des manifestations festives.

N'hésitez pas à nous contacter: Jérémie – président du comité des Fêtes – 07.82.99.92.46

CENTRE DE SECOURS

En raison du confinement, les pompiers ne passeront pas dans les maisons pour la distribution du calendrier qui sera réalisée avec Infos Crux. Chacun pourra déposer la somme qu'il souhaitait donner, par chèque, à l'ordre de "Amicale des pompiers de Crux" dans la boîte aux lettres à l'entrée du Centre de Secours.



Les cérémonies et autres manifestations de fin d'année sont toutes annulées y compris la sainte Barbe!

Nous préciserons dans le prochain numéro d'Info Crux les manifestations 2021 en fonction de l'évolution de l'épidémie et ferons le bilan de l'année 2020!

Contacts: Chef de centre Lieutenant Philippe Boutmy Garnier 06 83 61 09 39. philippe.boutmy-garnier@sdis58.fr
Adjoint au chef de centre Adjudant David Théveneau 06 07 11 62 14. david.theveneau@yahoo.com
Président de l'amicale Sergent chef Pierre Guyard 06 45 46 74 13. pie.guyard@laposte.net

CHASSE



Ça y est la saison de chasse 2020/2021 est repartie. Malheureusement le Covid est toujours présent et est même de plus en plus virulent. Pour l'instant, la chasse n'est pas impactée mais nous avons bien sûr pris les mesures nécessaires au niveau de la cabane. Le gibier est présent sauf le lièvre qui, malgré un nombre assez important à avoir été vu avant l'ouverture, est introuvable en ce moment.

Les sangliers étaient discrets jusque là mais les importantes pluies les ont fait sortir des bois pour chercher les vers de terre, dont ils sont si friands, dans les prairies. Nous surveillons tout ça avec insistance.

Je rappelle, pour nos amis promeneurs et randonneurs, que les jours de chasse sont, au bois, les Samedis (très rarement), les Dimanches (principalement) et les Jeudis (surtout en plaine).

Si le virus le permet, nous ferons notre repas de Noël habituel. En attendant, j'espère que vous passerez de bonnes fêtes de fin d'année. Didier SAVE Président de la société de chasse

Par arrêté préfectoral du 6 novembre, il est possible, à partir du samedi 7 novembre, de prélever les trois espèces de grand gibier du département (sanglier, chevreuil et cerf élaphe), uniquement en battue et à l'affût.

Les chasseurs doivent signer une attestation de déplacement et un protocole sanitaire.



RANDO VADROUILLE

Rando-Vadrouille a repris ses activités dès le début septembre avec une bonne dynamique. Nous parcourons chaque semaine le samedi matin dès 9 heures les sentiers de nos forêts et campagnes. Les mesures sanitaires nous permettent encore de pratiquer nos randonnées de prédilection, même si elles deviennent de plus en plus drastiques et compliquées à mettre en place, mais nous continuons tant que nous pouvons.

Nous espérons maintenir notre randonnée traditionnelle au profit du téléthon le 5 décembre, peut-être de manière différente selon les conditions sanitaires qui nous seront imposées. A voir!

R BEAUGRAND

Pour tous renseignements s'adresser à Mme BEAUGRAND Roselyne 07 86 38 83 82, Mme LABOUREAU Martine 03 86 58 24 92, Mme KAISER Yvette 03 86 58 32 65.



Associations : Passé et Avenir

LOISIRS TOUT CRUX

Les séances de Gymnastique Adultes ont repris le Mardi 2 Septembre avec la distanciation qui s'impose. L'effectif s'élève à 15 personnes cette année. Une photo du groupe (pas tout à fait au complet ce jour là), animé par Gaétan (ADESS 58) qui sait nous mettre en forme dès le départ. Depuis le nouveau confinement les cours de Gym sont suspendus pour un mois ou plus...
Contact 06 78 28 07 49.



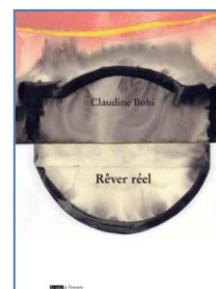
CLUB DE L'AMITIÉ

Le repas du Téléthon prévu le 3 décembre est **annulé**.

ACTUALITÉS DE LA TÊTE À L'ENVERS

Après un beau festival de poésie à la Maison de la Poésie de Poitiers, un autre festival à La Charité sur Loire, et un dernier à L'Isle sur Sorgue... Patatras ! Le Marché de la Poésie, à Paris, est annulé au dernier moment et il est probable que le Salon de l'Autre Livre, à Paris aussi, le sera. Pour cause, évidemment, vous l'avez deviné, ce coronavirus qui n'a pas fini de nous empêtrer dans ses rets.

Une nouvelle parution, néanmoins, accompagnée de quatre peintures de Germain Roetz: « Rêver réel » de Claudine Bohi, un recueil totalement différent de son précédent qui avait eu le prix Mallarmé. Mélange très vivant de poésie pure et de réflexion en prise directe avec la société ...



Et en préparation, pour une parution vers la mi-novembre, « La barque criblée » de Marie-Françoise Vieuille: l'auteure y décrit l'émerveillement devant les débuts de la passion amoureuse, puis les questionnements, l'incertitude, la perte de l'autre, la dérive vers le rien.

Bon courage à vous tous pour vivre au mieux avec les inquiétudes que cette pandémie nous apporte...
Dominique Sierra

LA TÊTE A L'ENVERS Editions www.editions-latetalenvers.com

En vente ou en commande en librairie ou sur le site de *La tête à l'envers*, <https://www.latetalenvers.com>
9 petit Ménetreuil, 58330 Crux la Ville – tél : 03 86 58 25 62
Courriel: ed.latetalenvers@gmail.com. Site Web: <https://www.editions-latetalenvers.com>

STAGES DE CREATIONS ACRYLIQUES et TECHNIQUES

Cet été, les 22, 23, 24 et 27, 28, 29 juillet, les 2 stages d'acrylique animés par Rose-Marie CHANSEL se sont à nouveau déroulés, en mini groupes de 5 artistes et dans le respect des mesures sanitaires en cours. Le tout sous le signe du bonheur de peindre, de l'amitié et de la vigueur artistique !



Les œuvres réalisées ont rivalisé d'originalité, de diversité, démontrant une pratique toujours plus approfondie de l'acrylique et des techniques mixtes.

Associations : Passé et Avenir

Les groupes ont pu ensuite exposer leurs œuvres à l'Office de Tourisme de Saint Saulge du 19 août au 13 Septembre pour le bonheur des visiteurs. Belle exposition et beaux moments !!!



Bravo les artistes, et grand merci à la mairie de Crux la Ville ainsi qu'à l'OT de St Saulge pour leur accueil et leur accompagnement.

EXPO CRUX

Nous avons rêvé d'une manifestation festive ces derniers mois de l'année ; hélas, ce rêve ne s'est pas réalisé...

Les Artistes et Artisans d'art « profitent » certainement de ce confinement imposé pour créer plus encore.

EXPO CRUX 2021 sera l'exposition la plus attendue mais aussi, dans la joie de se retrouver, la plus chaleureuse et la plus belle.

Surtout, prenez soin de vous, bonne fin d'année à toutes et tous.

CETTE ÉTÉ LA CAMIONNETTE CULTURELLE NE SERA PASSÉE QU'UNE FOIS DANS NOTRE VILLAGE.

La programmation a dû être montée seulement début juillet et le nombre de séances a été réduit, en tenant compte cependant de la demande de nombreuses communes et associations.

Pour un passage unique, ce fut un succès: au moins 80 spectateurs, à l'ombre dans la cour de la salle des fêtes.

Le spectacle-surprise était musical: un trio intitulé "Space Galvachers" en référence à l'itinérance des galvachers du Morvan autrefois, et "space" pour la musique à consonances souvent exotiques. D'un côté des charretiers itinérants et ouvriers agricoles bourguignons, de l'autre des griots et bardes dépositaires des traditions orales d'Afrique de l'ouest, Les Djeli du Mandingue.

Le percussionniste Benjamin Flament, très connu dans le milieu jazz, s'était constitué un set sur mesure avec gongs, équerres, métaux et objets divers... Au violoncelle électrifié Clément Petit, au violon électrifié Clément Janinet. Ces trois musiciens donneront d'ailleurs un concert dans le cadre du Festival "D'Jazz Nevers" le 11 novembre à 21 heures.

Les organisateurs, étant donné le contexte de crise sanitaire, ont tenu à respecter scrupuleusement les bonnes conditions du déroulement de cette manifestation, avec l'aide de la municipalité: les chaises avaient été désinfectées, l'entrée était conditionnée au port du masque et au passage du gel hydroalcoolique sur les mains; pour le rafraîchissement final, les boissons étaient servies avec des gants...

La prestation a été suivie d'un agréable moment convivial qui confirme l'intérêt que suscitent les manifestations culturelles comme rencontres et échanges, dans ce genre de formule, surtout au cours d'un été où elles ont été rares.

L'organisation de l'accueil du Camion, dans le respect des mesures sanitaires, a été assurée par Daniel Mourocq et Sophie Charvet, aidés de Pascale Ibach, de Vincent et Michel pour l'installation et le rangement.

Depuis cette année c'est la Maison de la Culture de Nevers agglomération qui porte le projet de la Tournée d'Alimentation générale culturelle, avec le soutien du Conseil Départemental et du Ministère de la Culture.



ANNONCES

CAMPING DE L'ETANG DU MERLE

etangdumerle@gmail.com 03 86 58 38 42
site: <http://www.camping-etang-du-merle.fr>



Christophe, Valérie et leurs enfants sont heureux de vous accueillir en Bourgogne.
Le camping avec ses 59 emplacements dont 5 Chalets, 11 mobil-homes, 2 Coco Sweet est à taille humaine et favorise les rencontres.

Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente? Le camping est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais.
Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Le camping est fermé pour l'hiver depuis le 23 octobre 2020.



**ETS CABOUR Claude
Bicherolles
58330 CRUX LA VILLE**

**Chauffage - Electricité - Plomberie
Installation - Dépannage**

PORT. 06 07 46 56 86

**ENTREPRISE GAUGE
DEPUIS 1881**

**BATIMENT - TP
RENOVATION - NEUF
COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
ASSAINISSEMENT**

**LE BOURG - 58330 CRUX LA VILLE
03.86.58.34.04 - 06.75.54.29.38
henri.gauge@orange.fr**

Les écuries de la Méloïse

<http://www.lesecuriesdelameloise.com>

*chevalerie et poney
de sport*

**Elevage de Haflinger
pension de chevaux
Etalons agréés**

58330 Crux-la-ville ☎ 03 86 58 38 42 / 06 71 72 30 79



"LE FER A VAPEUR"

Repasse pour vous tous vêtements

Et linge de maison

Enlèvement et retour gratuits

Chèques emplois service accepté

Tél: 06 59 07 21 74

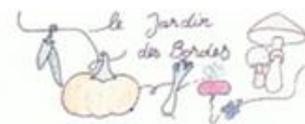
MULTISERVICES

Travaux d'entretien intérieur/extérieur

Papiers peints, peintures, enduits,

Petite maçonnerie...

Tél: 06 59 07 21 74 C.E.S.U. accepté



Producteur à Crux la Ville (58330)

Légumes et Champignons

Mercredi matin à Saint-Saulge

Vendredi matin à Corbigny

Dimanche matin

Le 3^e du mois à Rouy (marché du

Colibri) Champignons uniquement.

ANNONCES

Matériel à vendre: un fauteuil de relaxation électrique revêtement tissu, un lit médicalisé commande électrique 3 fonctions, une cave à vin La Sommelière 150cm de hauteur, une tondeuse. Se renseigner en mairie.



Aide à domicile Christine GUIDEZ
Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap
CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours
Tel : 06.78.07.95.54

VESTI BOUTIQUE
4 Place du Champ de Foire
Saint-Saulge
09 67 01 02 12



Aide ménagère & Services à la personne

- Ménage
- Courses
- Repassage
- Compagnie

Je vous propose mes services dans la commune de Crux-la-Ville et ses alentours. N'hésitez pas à me contacter !

Véronique DARD : 07.86.20.72.82

TAXI

Christine MASSART
Tél : 06-38-63-29-93

Toutes distances - Hôpitaux - Gare - Aéroport
taxichristine.massart@outlook.com

COMMUNE DE STATIONNEMENT CRUX-LA-VILLE

TAXI PHIL
06 83 61 09 39
03 86 58 20 30

Transport toutes distances:

- Médicaux assis (conventionné CPAM)
- Gares & Aéroports
- Plis & colis urgents
- Circuits touristiques à la carte

Philippe BOUTMY GARNIER
Les maisons du bois - 58330 CRUX-LA-VILLE

Autorisations de stationnement:
• N° 2 Crux-la-ville

taxi.phil58@orange.fr
www.taxi-phil-nievre.com

Siret: 501 525 015 000 13 - NAF: 4932Z

Envie de vous engager ? De vous rendre utile ?

VOUS AUSSI, DEVEZ SAPEUR-POMPIER
Un engagement citoyen, une expérience unique et enrichissante !

Le Centre d'incendie et de secours de CRUX-LA-VILLE
recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Apprenez-nous !

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

LABORDE Sullivan
Maçonnerie générale

Devis gratuit

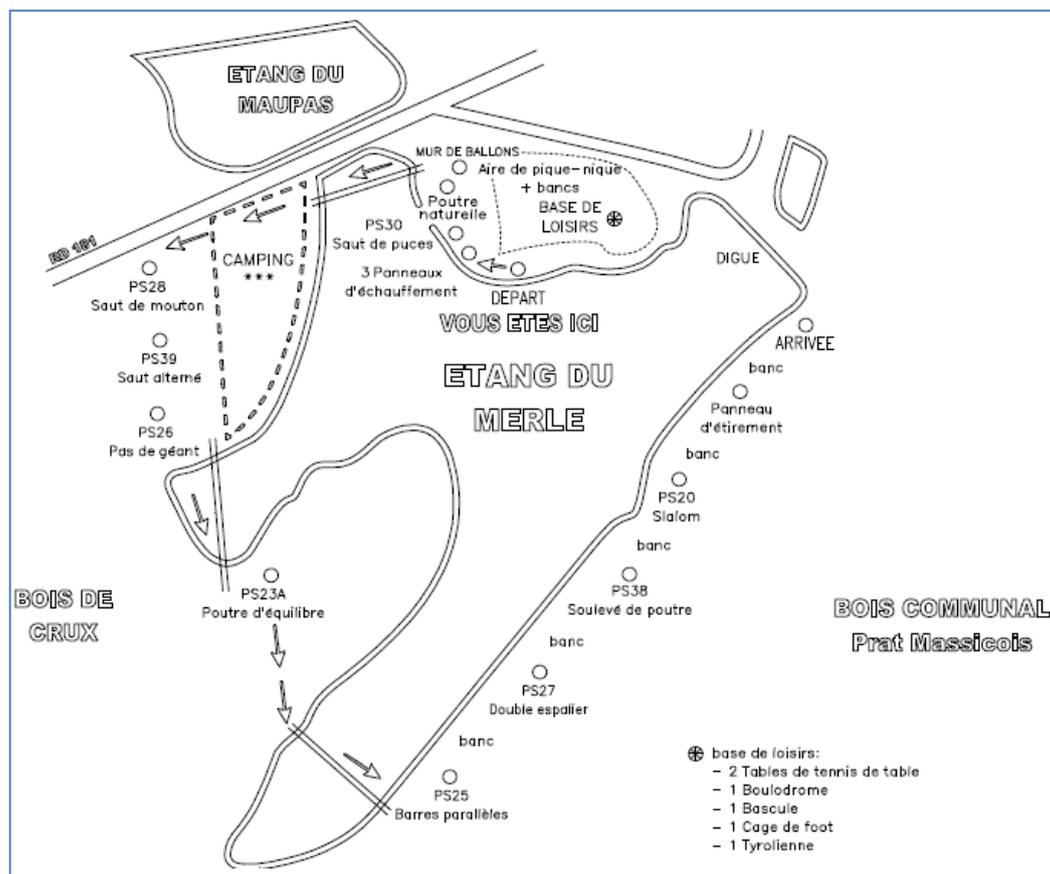
58330 Crux-la-Ville
Tél: 07 49 09 54 70
E-mail: ent.laborde.sullivan@gmail.com

MANIFESTATIONS

En raison du confinement, aucune manifestation n'est programmée.

A méditer " Le bonheur n'est pas un exercice narcissique et solitaire. Il tombe, comme par hasard, sur la tête et dans le cœur de ceux qui, loin de s'occuper d'eux-mêmes, s'occupent plutôt d'autre chose - et des autres".

Jean d'Ormesson



Parcours sportif de l'étang du Merle



Nouvelles installations: une table de ping-pong dans la cour de la salle des fêtes, 2 tables de pique-nique sous les arbres place de la Mémoire; et, à l'étang du Merle une table de ping-pong à côté du terrain de boules, une autre à côté de la plage. Enfin 2 tables de pique-nique et une poubelle se trouvent sur le terrain récemment acheté (le Champ de la Famille) à côté de l'étang du Merle.

AFFOUAGES 2021

MERCI DE RÉSERVER VOS AFFOUAGES POUR 2021 AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2020

Je soussigné (nom, prénom)

demeurant (lieu-dit)

demande à Monsieur le Maire l'attribution de mes droits d'affouages:

- 1 lot d'affouages, soit 5 stères

- 2 lots d'affouages, soit 10 stères

- 3 lots d'affouages, soit 15 stères

- affouages sur pieds ou - affouages façonnés

Je m'engage à régler les frais correspondants aux droits réservés et à faire enlever mes lots avant le **1^{er} Novembre 2021**.

A Crux-la-Ville, le
(Signature)

.....

PERSONNES VULNÉRABLES

Nous sommes toujours confrontés à l'épidémie de coronavirus et nous pouvons aussi connaître des périodes de canicules comme des périodes de grands froids.

Pour que nous puissions contacter régulièrement ceux qui le souhaitent nous vous demandons votre accord pour vous inscrire sur un registre communal

Merci de compléter le bulletin suivant

M. ou Mme

Adresse:

Tél

Donne mon accord pour que la mairie de Crux la Ville m'inscrive sur le registre communal des personnes à contacter

Date

Signature